



REF : CFVU2023/ D23-1206

**CFVU DU 21 DÉCEMBRE 2023**

**DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DE LA SUBVENTION DE 4840€ ACCORDÉE PAR L'UFR HUMANITÉS A L'ASSOCIATION ARTHOTEM POUR L'ORGANISATION D'UNE VISITE DU LOUVRE POUR LES ÉTUDIANTS DE LICENCE HISTOIRE DE L'ART.**

- **La commission formation et vie universitaire de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 21 décembre 2023 réunie sous la présidence de Madame Marie Mellac, vice-présidente de la CFVU,**

*Vu le code de l'éducation,*

*Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,*

*Le quorum ayant été constaté en début de séance,*

**➡ DÉCIDE**

**Article 1**

Par la présente délibération, la commission formation et vie universitaire de l'Université Bordeaux Montaigne approuve la subvention de 4840€ accordée par l'UFR Humanités à l'association Arthotem pour l'organisation d'une visite du Louvre pour les étudiants de Licence Histoire de l'art.

**Article 2**

La présente délibération sera transmise à Madame la rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine, rectrice d'académie de Bordeaux, chancelière des universités d'Aquitaine. Elle sera publiée sur le site internet de l'université conformément aux dispositions statutaires relatives à la publication des actes réglementaires de l'université Bordeaux Montaigne.

- *Délibéré par la commission formation et vie universitaire, à Pessac, le 21/12/2023.*

Présents	<b>12</b>
Représentés	<b>16</b>
Abstention(s)	<b>0</b>
Suffrages exprimés	<b>28</b>
Pour	<b>28</b>
Contre	<b>0</b>

Le Président,

*Signé*

Lionel LARRÉ.

Publié le : 30/04/2024

Transmis à Mme la Rectrice de l'Académie de Bordeaux le : 07/03/2024

# Dossier de demande de subvention UFR

pour projets associatifs

## 1 – Présentation de l'association

Dénomination : Arthotem

Siège social : Local H015, Université Bordeaux Montaigne, Esplanade des Antilles, 33607 PESSAC Cedex

Téléphone : 06 77 54 79 88

Mail association : asso.artothem@gmail.com

Nombre adhérents :

Objectifs : L'Association Arthotem est une association à vocation culturelle créée en 1987. C'est un espace privilégié de rencontres et d'entraide étudiante où vous pourrez librement, vous détendre entre les cours, manger à midi, ou encore travailler. Depuis sa création, l'association organise des voyages (Italie ; Grèce ; Espagne etc.) pour les membres de l'association ainsi que des visites d'expositions temporaires et permanentes.

## 2 – Contact pour le projet

Nom - Prénom : Nocquet Baptiste (secrétaire de l'Association Arthotem)

Téléphone :

Mail : baptiste.nocquet@etu.u-bordeaux-montaigne.fr

## 3 – Projet

**Intitulé** : Visite approfondie du Louvre pour les étudiants de Licence Histoire de l'art

**But** : Sur une initiative de l'association Arthotem (étudiants en Histoire de l'art), ce voyage a pour but de faire connaître les collections antiques, médiévales, modernes et contemporaines du Musée du Louvre aux étudiants de Licence. Les visites seront assurées par 4 enseignants, 1 par période, dont une qui réside à Paris (Léonie Marquaille). Les enseignants privilégieront des œuvres vues en cours sur l'ensemble du parcours de la Licence.

**Partenaires - cofinancements** : Une participation de 30 euros par étudiants sera demandée. Le voyage étant contingenté à 30 étudiants, cette participation générera **900 €**

Nom des enseignants référents soutenant le projet :

**Haude Morvan** (mcf Histoire de l'art médiéval, directrice du département d'Histoire de l'art et archéologie) et **Natacha Trippé** (mcf histoire de l'art et archéologie antiques, directrice des études pour la Licence Histoire de l'art)

## 4 - Budget

<b>Transport :</b>	<b>3100 €</b>
AR Bordeaux-Paris pour 30 étudiants (tarif groupe moins de 27 ans)	2500 €
AR Bordeaux-Paris pour 3 enseignants	600 €
<b>Logement :</b>	<b>2640 €</b>
Auberge de jeunesse pour les étudiants (2 nuits)	2400 €
Deux nuitées d'hôtel (NB : deux enseignants auront besoin d'une nuitée ; parmi les deux autres enseignants qui accompagnent le voyage, l'une peut loger chez un proche et l'autre vit à Paris)	240 €
<b>TOTAL</b>	<b>5740 €</b>

Financement demandé : **4840 €**

**Demande de subvention validée par le conseil de l'UFR Humanités en date du 18/12/2023.**